



**S
T
I
O
L
S

P
a
z
i
o
l
s**



NUMÉRO QUATRE

LE MOT DU MAIRE

Après une année 2015 meurtrie par des attentats en France mais aussi dans le monde, notre société appelle de tous ses vœux à la paix et à la fraternité.

L'année 2016 sera porteuse de changements pour notre commune.

Comme annoncés dans les bulletins précédents, les différents projets que nous avons définis se mettent en place selon un calendrier imposé par les arcanes administratives :

Essais de pompage concluants au Barrenc d'en Pous en période d'étiage.

Réunions avec le cabinet Urbadoc pour l'étude et le déploiement du PLU.

Aménagement de la RD 611 afin de sécuriser la traversée du village, notamment aux abords de l'école et du centre bourg.

Définition du planning du lotissement Bermeillero II dont la livraison est prévue en 2018.

Adoption de la loi NOTRe qui définit les seuils de population à 15000 habitants pour les EPCI* de plaine et à 5000 pour ceux de montagne dont nous faisons partie. Cette loi, menée à la hussarde, fait l'objet d'un article dans ce journal.

* EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui se sont associés au personnel communal pour embellir notre village et lui donner un air de fête.

Si nous sommes toujours aussi motivés, c'est que chaque jour, nous n'oublions pas qu'au travers de la commune, ce sont des hommes, des femmes, des enfants, des entreprises, des commerces, des associations qui vivent et qui attendent que nous les représentions au mieux.

Aussi, au nom de tout le conseil municipal, j'adresse à toutes et à tous mes vœux de réussite professionnelle, de joies familiales et amicales pour 2016.

André Vidal

EDITO

L'ignorance, l'inculture et la bêtise ont toujours été porteuses de rejet de l'autre, de haine, de violence, de barbarie et de mort. L'histoire se répète, certes de manière différente, mais le fond reste le même, on ne veut pas de cet étranger chez nous... Souvenons-nous du sketch de Fernand Raynaud « le Douanier » que nous reproduisons en fin de journal. Texte malheureusement d'actualité. N'oublions jamais d'où nous venons! L'Aude a doublé sa population en accueillant des immigrés, des exilés, des réfugiés, entre autres espagnols. ...



Suite aux attentats à Paris le 13 novembre 2015, le compte Twitter du Museum Guggenheim de New York, a publié le tableau de Robert Delaunay, La Tour Eiffel Rouge (1911-1912)

*Les yeux dans
les yeux,
c'est QUATRE
égale UN*
Charles de LEUSSE

Page 2 et 3

Fête de l'ASFEP

La vendange de l'ASFEP

ATELIER de L'ARCHER

Tennis Club de Tuchan-Paziols

MUSIQUE en TERRE CATHARE

Association GECKO PROD

(RE)METTEZ-VOUS A LA GYM...

Page 4 et 5

L'ACCA de Paziols fête

ses 60 ans

LES AMIS DU VERDOUBLE

Association PIED

CAVe'l'ART

Page 6 et 7

Repas des aînés

Mise aux normes handicapés

Les chamins, les gués ...

Cimetière, blocs alvéoles

CD 611, Traversée de Paziols

Et l'espace jeux pour les petits

et les grands

La Loi NOTRe

Page 8

Fernand RAYNAUD

« Le Douanier »

Un paziolais détenteur d'un

record du monde

Etat civil

HIVER 2015/2016



Fête de l'ASFEP

Le samedi 25 juillet dernier,



fin et point d'orgue des festivités organisées par l'ASFEP pour célébrer les 20 ans de sa création.

La traditionnelle fête organisée l'été par l'association a revêtu, cette année, un cachet particulier : nous avons souhaité honorer et

célébrer les personnes à l'origine de sa constitution autour de Jacques Bérot, président actif jusqu'en 2009 et aujourd'hui, président d'honneur de l'ASFEP.

L'historique de l'association a été rappelé sur le premier des douze panneaux exposés dans la salle polyvalente de Paziols représentant les travaux accomplis pendant ces vingt dernières années par de jeunes bénévoles au cours des chantiers organisés par l'association sous l'égide de l'Union REMPART dont elle est membre.



Outre les travaux de restauration accomplis par l'association, ont été mises en lumière les expositions conçues par les membres de l'ASFEP depuis sa création, sur :

- l'exode des réfugiés espagnols, « la Retirada » ;
 - les Poilus de Paziols à l'occasion des 90 ans de l'armistice ;
 - la construction de la Cave coopérative de Paziols en 1914.
- Beaucoup d'admirateurs pour ces expositions : du baume au cœur pour leurs auteurs.

Cette journée a eu sa partie festive avec, dans la matinée, outre le vide-grenier et exposants divers, des animations pour les jeunes autour du jeu des pirates qui a connu un vif succès.



La grillade de midi sous les platanes de l'Espace René Sirven a ravi les papilles de nombreux convives.

Un repas dansant autour d'un magnifique repas-paëlla concocté par le traiteur Serge Mazonq et d'un succulent gâteau surmonté de l'église St Félix en nougatine a

clôturé la journée. Ce fut un anniversaire dignement célébré, à la grande satisfaction des membres de l'association qui ont beaucoup œuvré pour sa réussite.

Un grand merci à toutes et à tous.

La Vendange de l'ASFEP

Comme tous les ans à pareille époque, quelques bénévoles de l'association se sont retrouvés sécateurs en main dans la vigne de la Fontaine de Cucugnan. Une bonne demi-benne fut rapidement remplie par la colle des fidèles. Cette année 550 kg de raisins (14,7°) furent amenés à la coopérative. La vendange se termina par un bon déjeuner très apprécié après l'effort.



Association Atelier de l'Archer,

vous propose des cours :

de Yoga Kundalini, de méditation et Mantra, et de la relaxation. Ces cours ont lieu à Paziols au-dessus de la bibliothèque le lundi de 12h30 à 13h45, le mardi de 18h30 à 20h. Le lien avec notre propre biorythme n'est plus à l'écoute de notre réalité humaine étant traversé par des stimulations extérieures et intérieures agressives qui créent des distorsions émotionnelles psychiques et physiques. Notre association a pour cible le retour à ces besoins fondamentaux de l'être humain.

Des ateliers seront proposés au fil des saisons sur des thèmes de vitalité, d'hygiénisme-écologie des systèmes, d'énergie corporelle et de gestion du stress.

Venez enlacer l'énergie créatrice de vie.

Dans la joie et la simplicité.

Pour tous renseignements n° tél. : 07 80 43 02 15

Fernandez Virginie et Corinne Willoquet.

www.kundalini-yoga-11-66.com

TOURNOI ESTIVAL

Le tournoi annuel de l'été

s'est tenu à Tuchan et à Paziols du dimanche 26 juillet au samedi 1er août 2015. Les rencontres se sont déroulées tous les soirs dans la joie et la sportivité.

Félicitations à nos **vingt participants** et

tout particulièrement aux gagnants de cette édition 2015 :

* **Julien Bataille** pour le simple juniors (-15 ans) face à Matéo Ibanez

* **Magali Cornet** pour le simple dames face à Elodie Busquet

* **Brice Foulquier** pour le simple hommes face à Yann Canteteau
Nous remercions tous nos sponsors qui ont contribué à la réussite de ce tournoi :



Château DE Nouvelles et Domaine DE

Rolland (Tuchan)

AC Corbières Taxi, Domaine Bertrand Bergé, De Mena, Domaine Esclarmonde, Poca Poc (Paziols)

Le tournoi est ouvert à tous. Rendez-vous l'été prochain.

RESULTATS DE NOS TENNISMANNS EN 2015

• L'équipe junior composée de **Cyprien Astruc, Lilian Astruc, Alex Canteteau, Maixent Relvao et Josselin Viala** a participé à la Coupe de Printemps de l'Aude dans la catégorie 13-14 ans. Malheureusement les jeunes n'ont pas réussi à se qualifier. Nous leur souhaitons bonne chance pour l'édition 2016.

• L'équipe masculine composée de **Yann Canteteau, Brice Foulquier et Romain Mostacchi** a brillamment remporté les phases préliminaires du championnat de l'Aude. Ils se sont inclinés en demi-finale, ce qui leur permet de monter en division 4. Il s'agit d'une magnifique prestation puisque c'était, pour tous les trois, leur première année de tennis.



- L'équipe féminine a eu une année 2015 bien remplie : Lors du championnat de l'Aude, **Elodie Busquet, Angélique Cappoen, Olga Canteteau, Magali Cornet, Katia Goudy et Laïa Sanchez** sont arrivées en quart de finale.

Elles aussi changent de division et vont affronter cette année les joueuses de division 3.

- Pour les Raquettes FFT, **Angélique Cappoen, Olga Canteteau, Magali Cornet et Katia Goudy** sont les gagnantes de l'édition 2015.

Elles sont arrivées en tête des phases départementales devant 16 équipes. Cependant les phases régionales ont mis un terme à ce beau parcours. Elles se sont inclinées face à l'équipe de Montpellier.



Olga, Katia, Magali et Angélique à Gruissan

MUSIQUES EN TERRE CATHARE

Cet été en juin, juillet et août



Musiques en Terre Cathare, section de la M.J.C. de Paziols, a organisé quatre concerts. Une équipe soudée s'est engagée pour le bon déroulement des concerts à l'église et à la Salle Polyvalente.

Fin juin le groupe « Fall in Bop » avec Stéphanie

Ibañez-soprano, Corinne Becker-alto, Laurent Borrás-baryton et Romain Jussiaume au piano nous a présenté des chansons du swing au be-bop en passant par Nougaro et le Brésil de quoi faire revivre le bon vieux temps. Ce qu'on voyait d'ailleurs en observant le public discrètement : les têtes et les pieds n'arrivaient pas à rester tranquilles.

Mi-juillet à l'Eglise nous avons eu le plaisir de retrouver Daniel Brun membre du Quatuor Angelo. Cécile Subirana et Justine Vicens aux violons, Sabina Ayats à l'alto et Daniel Brun au violoncelle nous ont présenté un programme superbe avec des œuvres de P.I.Tchaïkovsky, G. Puccini et S.Barber.

Début août nous avons accueilli les jeunes musiciens du big band « Bluestrings » de l'école de musique de la ville allemande de Fürstfeldbruck sous la conduite du musicien de jazz Frank Wunderer. Ils nous ont surpris avec des arrangements inhabituels sur leurs instruments à archet. Leur souveraineté, leur joie d'expérimenter, leur plaisir de jouer étaient absolument fascinants.

Et pour conclure la saison avec le concert traditionnel de l'Assomption, nous avons retrouvé pour la troisième fois le duo « Cantecler » qui nous a encore enchantés avec ses chants traditionnels d'Europe. La voix pure de Stephanie Aurig se mariait parfaitement avec les sons de la harpe irlandaise (la chanteuse s'accompagnant elle-même) et avec ceux du violoncelle joué par Solco Aurig.

Un grand merci à toutes et à tous qui ont rendu possible ces événements culturels très variés dont ont pu profiter les vacanciers, de même que les amateurs de musique classique et de jazz de Paziols ou de la région. Bien que le nombre d'auditeurs fût parfois décevant, leur enthousiasme à la fin des concerts nous encourage à continuer.

Therese Miesch Zeuch

Association Gecko Prod

C'est un petit collectif

qui s'est organisé, il y a déjà quelques années afin d'impulser le développement audio-visuel local. Son principal projet actuel



est la promotion du groupe Punk Rock de Paziols. L'an dernier, lors de son passage à Paziols, France 3 a consacré un reportage à Jacques Bernal, jeune retraité de Tuchan qui mène une double activité : la culture des plantes aromatiques (notamment le safran) et le rock alternatif en tant que chanteur du groupe local "Punkadelics" composé de :

Marc Aubard (Padern), Renaud Marchand (Tuchan) et Frédéric Porte (Paziols). Pour immortaliser l'évènement, l'association Gecko Prod et Yvan Gendre ont organisé un apéro-concert dans le café-associatif « Zone libre », un lieu approprié pour l'organisation de ce type d'évènement. Renforcés par Olivier Malet ou Roland Mivière, Punkadelics, martèlent leur rock en terre cathare ou catalane.

Pour en savoir plus rendez-vous sur leur Facebook en tapant Pùnkàdèlic (oui oui avec les accents graves!!!)

contact : 06 72 50 11 37

(RE) METTEZ-VOUS A LA GYM ...



Ou transformer un travail musculaire

en une séance plus plaisante ...

Tous les jeudis à 18h30 à la Salle Polyvalente - y compris durant les vacances scolaires – les séances de Gym-Fitness ont repris dans une ambiance conviviale et agréable même si parfois l'on doit se faire un petit peu violence pour progresser. Tout ceci accompagné de moments musicaux de qualité avec des « tempi » adaptés à chaque exercice et des mouvements simples et faciles à reproduire. En écoutant une musique motivante ou agréable selon les cas, l'on ressent moins l'effort et l'on améliore son endurance. Par ailleurs, un cours spécifique « Abdos-Fessiers » a lieu le lundi à 18h30.

Le tarif pour l'année est de 15 € - carte M.J.C.

La municipalité de Paziols tient à remercier chaleureusement monsieur Christian Doumerg, qui pendant 10 ans, par son engagement bénévole, a permis à de nombreuses personnes de pratiquer la gymnastique dans de très bonnes conditions.



L'ACCA de Paziols fête ses 60 ans.

Dans nos régions rurales, la chasse sous toutes ses formes fait partie intégrante de notre culture.

Au cours de l'histoire elle a évolué.

Elle s'est "démocratisée" cessant d'être le privilège de quelques propriétaires terriens, elle est devenue un sport populaire à la portée du plus grand nombre.

Aux alentours des années 1950 à 1960 il était possible de chasser librement sur

le territoire de sa commune de résidence, à condition d'avoir seize ans et de cotiser au permis de chasse national.

Dans nos Corbières arides et sèches, le lapin était abondant (faisant de gros dégâts aux vignes qu'il fallait clôturer de grillage pour éviter ses destructions.) Il y avait aussi quelques compagnies de perdreaux rouges.

Quelques vieux chasseurs se souvenaient d'avoir vu le lièvre, animal mythique. Parfois on signalait les traces de passage d'un sanglier, aussitôt branle-bas de combat, le plus souvent pour rien, il n'avait fait que traverser le territoire.

Dès 1958 et 1960 la situation se dégrade encore, la myxomatose arrive et fait disparaître le lapin.

Deux jeunes chasseurs fiers de leurs seize ans et de leurs permis tout neufs se disent qu'il faut faire comme à Tuchan : créer une association communale, "un syndicat"

pour améliorer la situation et en particulier repeupler. Ils sont mineurs, ils recrutent alors le populaire et dévoué Jean ROCHER dit "Michou" qui accepte la responsabilité et la présidence de l'association. Ça y est l'ACCA de Paziols est née avant même la loi Verdeille.

Arrive la loi du 10 juillet 1964 dite "Loi Verdeille" du nom du sénateur du Tarn, qui fit cette proposition. Elle a pour but d'assurer une meilleure organisation de la chasse et de favoriser l'ACCA du plus grand nombre de chasseurs à ce sport. Au fil des décennies elle a été complétée par des décrets et lois respectivement en 1966, 1976, 2000 et 2003. Cet ensemble législatif a engendré l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) qui après plus de soixante années d'existence a plus que jamais la volonté d'intégrer la pratique de la chasse dans la vie et la gestion durable des territoires, intégrant ainsi les nouvelles données environnementales.

Les périodes et jours de chasse sont réglementés, de

même que les prélèvements en fonction des espèces de gibier et de leur abondance. Pour la saison 2015-2016 l'ACCA a procédé à des lâchers de gibier de repeuplement dont cent cinquante perdreaux, quinze lièvres et cent soixante faisans de tir. Voilà de quoi satisfaire les passionnés de la chasse au petit gibier avec le concours de leurs compagnons à quatre pattes.

Les chasseurs de grand gibier ont, eux aussi, des raisons d'être satisfaits. La chasse au grand gibier est organisée par l'ACCA qui détermine les modalités de chasse et les prélèvements à effectuer en accord avec la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude.

Dans les années 60 le sanglier était rare et il n'y avait pas d'équipes organisées de chasseurs. La "Diane" se met en place progressivement vers les années 1970 en accord avec quelques chasseurs de Padern. On prélevait dix à quinze sangliers par an sur plus de 3000 hectares. Aujourd'hui, le prélèvement moyen est de cent trente sangliers sur environ 1200 hectares. A terme cela pourrait même poser le problème de la protection des cultures (chez nous la vigne essentiellement).

Il y a quarante ans, le président de l'ACCA de Paziols également Vice-Président de la Fédération Départementale des chasseurs saisit l'opportunité d'introduire à titre expérimental quinze mouflons sur notre territoire. Longtemps protégé ce gibier a prospéré. Aujourd'hui vingt-six bracelets permettant la chasse à l'approche (du mouflon) sont proposés, la recette permet de compenser les frais induits par la chasse au sanglier (essentiellement frais de vétérinaire). Cette chasse incite des chasseurs extérieurs à séjourner dans le village avec un léger impact économique.

Le chevreuil introduit par la Fédération des Chasseurs sur le "Plateau de Sault", est arrivé chez nous il y a une quinzaine d'années. Il est chassé en battue à la même période que le sanglier. Cette année nous avons obtenu une dizaine de bracelets. L'aide de la commune ne se limite pas

à une subvention, en effet, depuis dix ans, nous bénéficions d'une mise à disposition gracieuse d'un local. Que les équipes municipales qui se sont succédées en soient une nouvelle fois remerciées. Ce local a fait l'objet de nombreux aménagements réalisés par

les chasseurs. Il est notre lieu de rendez-vous qui précède les départs en battues et où sont rappelées les consignes de sécurité, de respect des autres usagers de la nature et de l'environnement. Nous y effectuons le partage du gibier ainsi que de fréquents repas où la convivialité est omniprésente.

La chasse ne se limite pas à la recherche du gibier, elle est partie intégrante de la ruralité en entretenant des sentiers et chemins dont l'ensemble des usagers de la nature peuvent bénéficier.

Elle permet de regrouper des chasseurs d'horizons différents et d'ainsi renforcer les liens de compréhension et de camaraderie trop souvent occultés par les soucis du quotidien.





LES AMIS DU VERDOUBLE

(Société de pêche Regroupement de trois communes : Paziols, Tuchan, Padern)

Association loi 1901

Président : Pierre Foulquier

Secrétaire : Chantal Fabrèga

Trésorier : Lionel Verdon

La pêche aux poissons « blancs » et truites « arc-en-ciel » est ouverte toute l'année sur la rivière « le Verdoble » ; seules les dates spécifiques d'ouverture et de fermeture concernant la truite « fario » et les « carnassiers » (dont le brochet et la perche) sont à respecter. Se renseigner auprès de la fédération de pêche au 04 68 25 67 73.

La carte de pêche est obligatoire ;

à réserver exclusivement sur internet :

www.cartedepeche.fr-onglet:AAPPMA

de Lézignan Corbières.

Carte personne majeure, coût annuel : 73 euros

Carte personne mineure 12/18 ans, coût annuel : 20 euros

Carte « découverte » (enfants moins de 12 ans), coût annuel : 6 euros

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Lionel Verdon au 06 37 36 17 46



La Communauté de Communes des Corbières

a mis en place une action sur la prévention des chutes

chez les seniors sous la forme de deux séances hebdomadaires pour une durée de douze semaines. Elles se déroulent les lundis et jeudis de 16h à 17h30 à la salle polyvalente.

Dans une atmosphère conviviale suivie d'un goûter, vous sont proposés des exercices de groupe, des suggestions d'exercices à faire au domicile et des conseils de prévention.



CAVeIARt

CAVeIARt regroupe des vigneron

qui, depuis dix ans ont tissé des liens au travers de leur désir de créer des animations estivales. L'idée est de proposer une promenade avec, chaque mardi, des rendez-vous chez un vigneron différent. Le vigneron hôte bénéficie, pour le service, de l'aide des membres de

CAVeIARt, afin qu'il puisse entièrement tourner son attention vers ses visiteurs. Ceux-ci auront, dès lors, l'opportunité de découvrir son domaine, d'écouter son histoire, de déguster ses produits et d'assister à des animations mettant souvent en avant un artiste de la région.

Cette dixième année débuta par des contes, « les Contes de Cucugnan » avec la présence durant trois jours du bar à CAVeIARt, à l'origine d'un nouvel événement : « Tapas une Histoire ? ». Ceux qui vinrent s'asseoir au Bar à CAVeIARt furent invités à nous raconter quelque chose. Chaque histoire fut récompensée d'un verre de vin au choix du conteur. Les histoires étaient parfois drôles, parfois dramatiques, mais toujours empreintes de poésie. Puis, avant de nous lancer dans les animations de CAVeIARt, nous fûmes présents à la Fête du vin à Tuchan durant une journée.

C'est le Domaine de Rolland qui cette année fut le premier des « Mardi de CAVeIARt », offrant à ses visiteurs, en animation, un spectacle de danseuses flamencas. Le mardi suivant le rendez-vous était pris chez Fabienne et Bruno au domaine du Grand Arc où nous avons eu l'occasion de goûter les produits du domaine et les grands vins de Lucienne et Christian Engels, producteurs alsaciens. Nous avons également pu assister à une vertigineuse démonstration de danse de la compagnie Voltaïk. Puis ce fut au tour de Sabine et Jérôme à Paziols. Le vigneron invité était originaire de Gigondas-Vaqueyras, le château Montmirail. A cela s'ajoutaient les vins du domaine Bertrand-Bergé avec comme animation le groupe « Souviens-toi 66 », le tout dans l'habituelle ambiance chaleureuse et familiale que l'on trouve chez nos vigneron. Le mardi d'après, le cœur battant pour sa grande première, ce fut le tour de Laurent du Domaine du Verdoble, le domaine du conteur. Dernier venu au sein de notre groupe, mais très actif et très inventif, il invita la chorale de Padern (sa chorale) et le vigneron Charles Hours et ses merveilles issus tout droit du Jurançon. Cette première, sous le signe de la simplicité et du rire, fut une réussite. Pour clôturer la saison, Martine et Henri Guiot au Château Trillol ouvrirent leurs portes au Domaine de Sabbath dont la profondeur des vins du Roussillon ravit les amateurs présents. L'animation était assurée par Jacko et sa Tchakpoum Machine, les accompagnements imaginés par Roland Feuillas des Maîtres de Mon Moulin.

Le Bar à CAVeIARt, les mardis de CAVeIARt ont permis de bien belles rencontres, des moments uniques et magiques, que les membres vigneron vous offrent avec toute la générosité qui caractérise nos beaux terroirs. Vous les avez ratés ? Cela n'est pas grave, nous remettons ça l'année prochaine !

Membres de CAVeIARt : Domaine de Rolland, Château de Nouvelles et Château Viala à Tuchan, Domaine Bertrand Bergé à Paziols, Domaine du Grand Arc, Domaine du Verdoble et Château Trillol à Cucugnan. Informations au 06 46 54 34 91 (Martine Guiot) ou par Site internet : www.caveiart.fr ou par Facebook « CAVeIARt »



Repas des aînés



Le samedi 5 décembre, les aînés ont répondu nombreux à l'invitation de la municipalité

pour partager un succulent repas concocté par le traiteur "le Corbièrou" et animé par le trio Feeling.

Les élus se sont fait un plaisir de servir nos 80 convives et même si certaines jambes ne peuvent plus "gambiller", la musique et quelques attentions leur font oublier, pour un jour, leurs tourments et pour certains leur solitude.

De l'avis de tous, le repas a été fort apprécié, en témoignant les nombreux messages de remerciement.

Les personnes de 75 ans et plus qui n'ont pu se déplacer ont

reçu chez elles un colis gourmand pour leurs étrennes.



Mise aux normes handicapés

Après consultation de plusieurs bureaux d'études, il a été confié au Bureau de contrôle Qualiconsult la mission de réaliser des diagnostics d'accessibilité des bâtiments publics suivants : Mairie, ancienne Salle des Fêtes, Ecoles, Salle Polyvalente, Eglise, Immeuble de la Place de la République.

Ces diagnostics comprennent :

- une analyse de la situation de l'établissement au regard des obligations réglementaires selon le référentiel listé au § 1.2 ci-après ;
- une proposition de solution de travaux à réaliser pour la mise en conformité ;
- une estimation financière de ces travaux.

Ce diagnostic relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées dans les ERP existants est réalisé par référence aux textes suivants :

- Code de la construction et de l'habitation, articles L.111-7, L.111-7-3 et L.111-7-5 à L.111-7-11, R. 111-19 à R. 111-19-11 et R.111-19-31 à R.111-19-44 ;

- Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public, *JO du 13 décembre 2014* ;

La mission demandée au bureau de contrôle n'étant pas une mission de maîtrise d'œuvre, les estimations en coûts et en délais ne permettent de fixer qu'un ordre de grandeur utile demandé par la réglementation.

SOLIDARITE

En partenariat avec l'Association des Maires de l'Aude, le Maire et son Conseil municipal remercient les personnes qui ont donné pour les migrants des vêtements, des meubles, des jouets etc.

Merci de cet élan de solidarité, afin que les personnes reçues sur notre territoire le soient dans de bonnes conditions.

Les chemins, les gués...

Après les inondations

Suite aux dernières inondations, des dossiers de demandes de subventions ont été présentés pour la réfection des chemins et des gués. Après les inondations, le Préfet nous avait rendu visite pour que les dossiers soient montés très rapidement et les indemnités débloquées.

Les lenteurs de l'administration font que nous n'avons pu engager les études que tardivement en fonction de l'obtention des subventions.

Le cabinet Géaude a fait les relevés topographiques nécessaires pour le projet. Le bureau d'études Opale (choisi après consultation) réalise le projet et le dossier de consultation des entreprises.

Une réunion de travail aura lieu courant janvier pour validation du projet et consultation des entreprises.

Démarrage des travaux avril 2016.

Le montant total estimatif des travaux après vérification de la DDTR est de : 492 245 € HT

Les subventions obtenues sont :

- Etat DETR : 145 004 €
- Région : 27 980 €
- Département : 65 288 €

Durant toute cette période, depuis les inondations jusqu'à la date d'aujourd'hui, l'équipe des services techniques de la commune s'est efforcée de maintenir les chemins dans un état acceptable. Sur des secteurs particuliers, à la demande de nos concitoyens, des interventions plus ponctuelles ont été réalisées.

Une réflexion plus globale sur les chemins devra être entreprise, car nous sommes nombreux à les emprunter : viticulteurs, promeneurs, chasseurs, randonneurs traileurs, joggeurs de tous poils et sans poils..., amoureux de la nature et amoureux tout court... et pourquoi pas vététistes.

CIMETIERE

Bloc alvéoles

Le dernier bloc d'alvéoles est terminé.

Les personnes intéressées par l'achat d'une alvéole peuvent venir au secrétariat de la mairie pour en faire la demande.

Le prix d'une alvéole est de 1 204€ TTC + 45€ d'enregistrement .

12 cases sont disponibles.

La Loi NOTRE

Que va devenir notre territoire ?
De la
Communauté de
Communes des
Corbières vers ...



Cette loi promulguée le 7 août 2015, fixe le seuil du nombre d'habitants à 15 000 pour les EPCI de plaine et à 5 000 pour celles de montagne dont nous faisons partie.
Actuellement notre population est de 4000 individus répartis sur une superficie de 370 Km², d'où la nécessité d'effectuer un rapprochement avec une autre communauté de communes.
En octobre, les services de la Préfecture de l'Aude nous proposaient un schéma qui nous démantelait : trois communes étant rattachées au Lézignanais et le reste au Grand Narbonne. Nous étions également invités à devenir force de proposition afin d'amender le projet initial et de définir ainsi une autre orientation avant le 15 décembre 2015. Un délai très compressé mais aussi un véritable challenge car il en va de notre avenir.
Toutes les communes de notre communauté ont voté contre cette proposition d'éclatement car nous perdions nos compétences et nous nous retrouvions dans l'obligation d'accepter celles de l'EPCI qui nous absorbait, notamment en terme de fiscalité, d'enfance et jeunesse, de traitement des ordures ménagères et à l'horizon 2020 de l'assainissement et de l'eau. Evidemment toutes ces mesures sont susceptibles d'être modifiées ou adaptées selon les particularités inhérentes à chaque territoire.

Et l'espace jeux pour les petits et les grands ?

Au fait, on en est où ?
Après être passés au travers de tous les méandres administratifs...

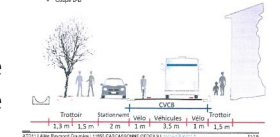
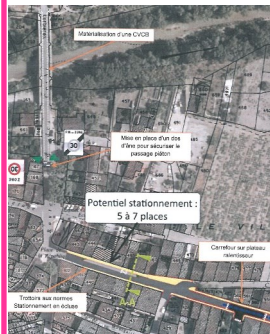
L'espace jeux et activités multisports va voir le jour. Le premier rendez-vous de démarrage des travaux doit avoir lieu la troisième semaine de janvier. Lors de cette réunion nous allons définir le calendrier des travaux. La réception de ceux-ci est prévue à la fin du mois de mars 2016.
Le coût total de cette opération s'élève à 81 457€ TTC
Les subventions obtenues sont :
DETR: 15 207 €, Région : 12 000 €, Département : 12 673 €

RD 611 Traversée de Paziols

Vivons notre village en toute quiétude avec des espaces partagés;

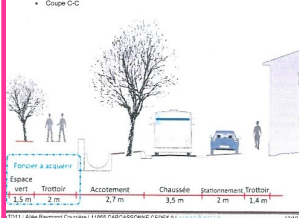
Un programme ne constitue pas, en soi, un document qui proposerait une solution unique et définitive d'aménagement. Les objectifs généraux recherchés dans le cadre de cette opération sont :

- d'apaiser et de modérer la vitesse sur l'ensemble de la traversée de Paziols.
- d'aménager des parcours pour les modes doux sur l'ensemble de la RD 611, pour notamment assurer une chaîne de déplacements depuis le lotissement de l'Oliveraie jusqu'à la place de la République, la Mairie et les écoles.
- de maintenir des possibilités de stationnement pour les riverains, les commerces et les équipements publics
- de mettre en place des éléments ralentisseurs afin de sécuriser les chemements piétonniers et diminuer la vitesse par :
 - un dos d'âne afin de sécuriser le passage piétonnier devant la Mairie
 - un plateau ralentisseur au niveau de l'angle, allée des marronniers-Salle des Fêtes
 - une écluse au niveau de la Cave coopérative dans la partie bordée de platanes.



Cette opération serait réalisée en trois tranches de travaux avec pour estimation:

- de l'entrée de Paziols, côté P.O. jusqu'à la Cave coopérative : 191 520 € TTC
- de la Cave coopérative jusqu'à l'allée des marronniers : 210 000 € TTC
- de l'allée des marronniers jusqu'à la Place de la République et la Mairie : 198 000 € TTC



• Ces premières estimations ont été réalisées par l'Agence Technique Départementale selon des ratios établis sur des opérations similaires.
Ces études seront menées par un maître d'œuvre en concertation avec la population et après obtention des subventions.
Les schémas présentés sont des esquisses, des hypothèses de travail ayant permis de chiffrer la faisabilité de l'opération.
Ils ne sont en aucune manière des schémas définitifs.



FERNAND RAYNAUD

Le douanier

J'suis pas un imbécile moi, j'suis douanier. J'aime pas les étrangers, ils viennent manger l'pain des français... ouais ! C'est curieux : comme profession, j'suis douanier, et puis j'aime pas les étrangers... Hein ?

Quand j'vois un étranger qui arrive, puis qui mange du pain, j'dis : "ça c'est Mon pain !" Puisque j'suis français, et puis il mange du pain français, donc c'est MON pain à moi. J'aime pas les étrangers parce que moi je suis français, et je suis fier d'être français. Mon nom à moi, c'est Koularvientensky du côté de ma mère... et Piazzano-Venditti du côté d'un copain à mon père. C'est pour vous dire si j'suis français ! J'aime pas les étrangers, ils viennent manger l'pain des français... Dans le village où on habite, on a un étranger, alors, quand on le voit passer, on dit : "Tiens, ça, là, ça - c'est l'étranger". On l'montre du doigt, comme un objet... On n'a pas de respect. Quand on a du respect pour un être humain, on ne dit pas "ça", là, non. On dirait : "Ce monsieur"... C'est un étranger, il vient manger l'pain des français... Quand sa femme passe, la tête basse, avec ses p'tis enfants qui baissent la tête; on dit : "Ça, ça là, c'est des étrangers : ils viennent bouffer l'pain des français." L'autre dimanche, dans mon village, j'avais été - c'était à la sortie de la messe de dix heures - j'avais été communier au café d'en face. Y' a l'étranger qui a voulu me parler. Moi, j'avais autre chose à faire, pensez, parler avec un étranger ! J'avais mon tiercé à préparer... Je suis douanier. Je suis pas un imbécile. Enfin, du haut de ma grandeur, étant fonctionnaire, j'ai daigné l'écouter, cet imbécile (il est étranger, forcément)... Il m'a dit, euh : « Ne pensez vous pas qu'à notre époque (1972), c'est un peu ridicule de traiter certaines personnes d'étrangères, nous

sommes tous égaux.

Voilà ce que j'avais sur le cœur, je voulais vous dire ça, Monsieur le Douanier, vous qui êtes fonctionnaire et très important, vous qui avez le bouclier de la loi... Nous sommes tous égaux. On peut vous le prouver : quand un chirurgien opère un cœur humain, que ce soit au Cap, à Genève, à Washington, à Moscou, à Pékin, il s'y prend de la même manière : nous sommes tous égaux. »

Pauvre andouille va ! Venir me déranger pour dire des inepties pareilles !!!

Il a poursuivi... Ils sont tellement bêtes ces étrangers, ils viennent manger l'pain des français.

Y m'a dit... euh ... :

« Est-ce que vous connaissez une race où une mère aime d'avantage ou moins bien son enfant qu'une autre race ? »

Là, j'ai rien compris à ce qu'il a voulu dire... J'en ai conclu, qu'il était bête...

En effet, lorsque quelqu'un s'exprime et que l'on comprend pas ce qu'il dit, c'est qu'il est bête !

Et moi je peux pas être bête, je suis douanier ... : "Vas-t-en, étranger !"

Il m'a répondu : « J'en ai ras-le-bol, moi. Votre pain, et votre France. Je m'en vais. »

Il a pris sa femme, sa valise, ses enfants, ils sont montés sur un bateau, ils ont été loin au delà des mers, lououain...

Et, depuis ce jour là, dans notre village, eh ben on mange plus de pain, dit !

Il était boulanger !!!

Paziolais détenteur d'un record du monde

Un paziolais détenteur d'un record du monde
Christian Doumerg, (65 ans)

- Adhérent à la MJC Paziols,
- licencié à Perpignan Aviron,
- trésorier du Cyclo-Club de Tuchan

Date et lieu du record :

5 décembre 2015 à Langueux (Bretagne)

Record du monde d'aviron d'intérieur

(indoor rowing) des plus de 60 ans :

100 kms en relais dans un team de 9

rameurs internationaux, (anglais,

français, irlandais) en 5h 42mn 33s.

Performance enregistrée aux Etats-Unis

dans la liste des records sur rameur Concept 2

La machine à ramer utilisée fait partie du matériel d'aviron des clubs du monde entier. Seules les performances effectuées avec cet appareil sont homologuées.



Abonnement numérique :

Petits et grands, vous souhaitez recevoir la version numérique de ce journal, faites-nous parvenir votre adresse courriel à :

journalpaziols@orange.fr

ETAT CIVIL

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur :

Mlle Jennifer Lambert et

M. Julien Moreno unis le 11/07/2015

NAISSANCE

Tous nos vœux de bonheur :

Jules Esclarmonde au foyer de Gaëtan

et Gaëlle Esclarmonde, le 04/11/2015

DECES

Nos regrettés :

Raymond Raynaud, le 05/07/2015,

à l'âge de 83 ans

Alice Coste née Albarede, le 24/10/2015, à

l'âge de 96 ans

Jean Bourrel, le 17/12/2015,

à l'âge de 92 ans

